

Des Ecoles de l’Avenir au Centre Interculturel de Formation par l’Action (CIFA), un soutien scolaire citoyen et participatif

Mazyar Khoojinian avec la participation d’Hassan Assila

La scolarité des enfants d’origine étrangère demeure plus que jamais un sujet politique sensible et un enjeu social majeur. Si elle a fortement évolué avec le temps, cette scolarité reste néanmoins encore marquée par une moindre réussite comparativement à l’ensemble de la population belge, comme en attestent des taux de retard et/ou d’échec scolaire plus élevés et une orientation préférentielle dans les filières de relégation de l’enseignement secondaire¹.

Dès le début des années septante, dans la foulée de mai 68, partant du constat que les enfants des travailleurs migrants réussissaient moins bien leur scolarité que les nationaux, une poignée de pionniers, issus des mouvements de gauche, d’organisations immigrées et/ou du pilier chrétien, ont voulu répondre aux carences d’un système scolaire qu’ils percevaient, non sans raison, comme un appareil reproducteur des inégalités sociales².

A la suite des écoles de devoirs constituées par le Centre d’Action Social Italien – Université Ouvrière (CASI-UO) et la Fédération des Associations de Parents Espagnols de Belgique (FAPEB), le Regroupement Démocratique Marocain (RDM) et l’Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM) mettent sur pied, à partir de la fin des années 70, dans plusieurs communes de l’agglomération bruxelloise (Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Node, Saint-Gilles et Molenbeek), des Ecoles de l’Avenir qui ont à la fois pour mission des activités de remédiation scolaire et des cours de langue et de culture du pays d’origine³.

Si la faiblesse de ses moyens financiers et humains et des dissensions politiques auront raison, au bout de quelques années, de cette première expérience de soutien scolaire citoyen et participatif, les Ecoles de l’Avenir auront néanmoins influencé de manière durable tous les acteurs qui y auront participé. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment Hassan Assila, l’actuel coordinateur du Centre Interculturel de Formation par l’Action (CIFA), une association active sur la commune de Saint-Gilles, dont l’objet social vise à lutter contre le décrochage scolaire par le biais d’une école de devoirs d’élèves de l’enseignement secondaire issus de milieux fragilisés et d’origines diverses, tout en

1 REA Andrea, *Jeunes immigrés dans la cité*, Bruxelles, Editions Labor, 2001, p. 29.

2 SILBERBERG Valérie et BAZANTAY Antoine, *Les écoles de devoirs : au-delà du soutien scolaire*, Bruxelles, La Ligue de l’Enseignement et de l’Education permanente, 2011, p. 16.

3 LAHSSAINI Fouad, « Les Ecoles de l’Avenir. Des écoles de « prolétarianisation » ? », *Les Cahiers du Fil Rouge*, n° 7-8, 2007, p. 58-60.

impliquant ses adolescents dans la réalisation de projets socio-éducatifs, pédagogiques, culturels et sportifs et dans la vie sociale de leur quartier. Le parcours d'Hassan Assila servira de fil conducteur à cette analyse diachronique comparée de ces deux projets de remédiation scolaire citoyens et participatifs.

Les Ecoles de l'Avenir, entre émancipation de la classe ouvrière et mythe du retour

Hassan émigre pour la Belgique en 1975 à l'âge de 16 ans. Il est le fils d'un travailleur migrant marocain originaire de Fès qui, après avoir occupé différents emplois à Courtrai, à Anvers et dans le Limbourg, s'est établi en famille à Schaerbeek. Hassan connaît une scolarité compliquée dans les humanités anciennes, notamment à cause de sa méconnaissance totale du néerlandais à laquelle il devra remédier en prenant des cours complémentaires. Il n'y côtoie du reste que peu d'élèves étrangers. Les Centres Psycho - Médico - Sociaux (PMS) des différents athénées qu'il fréquente au gré des déménagements de sa famille (Schaerbeek, Saint-Josse, Molenbeek, Forest, Saint-Gilles) tentent d'ailleurs à plusieurs reprises de le réorienter vers le professionnel. Après avoir commencé à travailler comme animateur- étudiant dans une plaine de jeux à Saint-Josse-ten-Noode, Hassan se réoriente vers les sciences humaines à la suggestion du travailleur de rue Jean-Claude Peto⁴. Il parvient finalement à obtenir son diplôme de l'enseignement secondaire à l'athénée de Forest en 1980. Entré à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) où il se lance dans des études de sociologie, Hassan adhère à l'UNEM, fréquente différents cercles d'étudiants et participe à toutes les actions militantes de l'époque, comme les manifestations consécutives à l'assassinat d'un travailleur d'origine marocaine par un militant du Front de la Jeunesse.

La période est particulièrement propice à cet engagement politique et militant. Sous les effets de la crise économique et sociale de la fin des années 70, l'immigration marocaine doit en effet faire face, en Belgique comme dans la plupart des autres pays européens où elle s'est implantée, à une « *racialisaton des rapports sociaux* » qui résulte d'une vision de la société qui catégorise et oppose les individus en fonction de leur origine nationale/ethnique. Aussi bien à travers les discours publics que dans la pratique administrative, la pensée d'Etat considère désormais comme illégitime la présence des immigrés – et plus particulièrement des derniers arrivés, marocains et turcs – et de leurs descendants, tout comme leur prétention à revendiquer des droits égaux. Et comme le souligne très justement Andrea Rea dans le cadre de sa thèse de doctorat sur la formation de la politique d'intégration en Belgique, les racismes politique et institutionnel constituent la toile de fond de « *la transformation de la politique d'immigration en politique d'intégration qui s'institutionnalise alors, en enlevant l'initiative au mouvement de défense des droits des immigrés et à la logique d'action de citoyennisation qui le portait.* »⁵

4 Jean-Claude Peto est un travailleur de rue renommé dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode. Il est à l'origine de la création, en 1981, de l'asbl Notre Village, active dans le domaine de l'insertion sociale des jeunes issus de l'immigration. L'association a entre-temps été scindée en deux entités distinctes : l'asbl La Ruelle et l'asbl Inser'Action.

5 REA Andrea, *Immigration, Etat et citoyenneté : la formation de la politique d'intégration des immigrés de la Belgique*, Thèse de doctorat inédite en Sociologie, Bruxelles, ULB, 1999, p. 545.

Hassan intègre dès 1980 l'équipe d'enseignants bénévoles qui s'occupe de l'Ecole de l'Avenir nouvellement créée rue du Métal à Saint-Gilles, et donne pendant trois ans des cours de langue et de culture arabes à des jeunes de la deuxième génération.

Créées à la toute fin des années 70 par l'UNEM et le RDM, les Ecoles de l'Avenir répondent aux sollicitations de parents immigrés qui ont vécu l'expérience enrichissante des cours d'alphabétisation pour adultes et qui sont préoccupés par le devenir de leurs enfants, pour l'organisation d'une aide scolaire. Les Ecoles de l'Avenir n'ont cependant pas pour vocation d'être de simples services de remédiation scolaire. Les parents sont dès le départ associés à l'organisation et à la gestion de l'école et chargés du recrutement des élèves. Les activités de soutien scolaire sont assurées en semaine et des cours de langue et de culture arabes sont organisés les week-ends. En novembre 1982, l'Ecole de l'Avenir de Saint-Gilles passe de 130 à 160 enfants. Elle est gérée par une commission paritaire composée de trois enseignants et de trois parents. Si les enseignants travaillent bénévolement, les dépenses de fonctionnement de l'école s'élèvent néanmoins à 4.000 FB par mois, couvrant en majeure partie le loyer, et les parents doivent déboursier quelque 100 FB par mois et par enfant⁶. Les Ecoles de l'Avenir deviennent assez rapidement victimes de leur succès et, par manque de locaux et/ou d'animateurs, doivent limiter le nombre des inscriptions.

Les cours de langue et de culture arabes constituent l'autre grand objectif des Ecoles de l'Avenir dans l'optique du combat à mener contre le déracinement culturel de la deuxième génération. Comme pour les cours d'alphabétisation pour adultes, ces cours se placent dans le sillage de la pédagogie de Paulo Freire, axant l'enseignement sur les problèmes et les réalités des élèves⁷. Ils se veulent par ailleurs en rupture totale avec l'enseignement prodigué par les manuels officiels marocains.

Si la philosophie humaniste et citoyenne au cœur du projet des Ecoles de l'Avenir est unanimement partagée par l'ensemble de ses acteurs bénévoles, il n'en va pas de même pour les objectifs assignés à leur démarche : l'intégration des familles définitivement établies en Belgique pour les uns, la conscientisation des masses sur la situation politique au Maroc pour les autres.

La faiblesse des moyens financiers – l'auto-financement y étant, comme pour le RDM, un principe de base – et humains mobilisables à plus long terme, couplée à ses différends et distanciations internes conduiront au déclin de cette expérience.

Le Centre Interculturel de Formation par l'Action (CIFA), un contrat pour l'émancipation

Au début des années 80, une politique et un discours publics sur l'intégration des immigrés s'affirment, mais s'énoncent sous la forme d'une injonction paradoxale du type : « *Vous pouvez rester, mais tout irait mieux si vous n'étiez pas là* ». Le projet de loi relatif à certains aspects de la condition des étrangers et instituant le Code de la nationalité belge, présenté par le Vice-premier ministre et ministre de la Justice, le libéral Jean Gol, adopté en 1984, propose d'intégrer les jeunes immigrés en leur facilitant l'acquisition de la nationalité belge, tout en continuant à les stigmatiser à travers une politique d'incitation au retour et de limitation des inscriptions d'étrangers

6 FRENNET-DE KEYSER Anne, *Histoire du Regroupement Démocratique Marocain*, Bruxelles, Carhima asbl, 2011, p. 21.

7 LAHSSAINI Fouad, « Les Ecoles de l'Avenir. Des écoles de « prolétarisation » ? », *op. cit.*, p. 59.

extracommunautaires dans certaines communes et à les infantiliser à travers des jugements de valeurs comme la « volonté d'intégration. »⁸

En corollaire aux discriminations subies au quotidien par les familles immigrées dans de multiples domaines (emploi, logement), le système d'enseignement continue à reléguer la majeure part des jeunes d'origine étrangère dans des filières qui leur sont inadaptées :

« (...) on assiste à un processus de dualisation entre enseignement général d'une part et enseignement technique et professionnel entre 1983 et 1993, avec trois tendances majeures : une diminution du taux de retard scolaire dans l'enseignement général ; une aggravation du retard scolaire dans l'enseignement technique ; une aggravation encore plus importante du retard scolaire dans l'enseignement professionnel (...) »⁹.

Au lendemain de la « fenêtre d'opportunité » politique ouverte par le Commissariat royal à la politique des immigrés créé en 1989, des émeutes de Forest de mai 1991 et de la percée de l'extrême droite aux élections de novembre 1991, les pouvoirs publics mettent en œuvre de nouvelles politiques sociales et territoriales qui s'articulent autour de deux axes principaux : l'intégration et la lutte contre l'insécurité. La politique des Zones d'Education Prioritaires (ZEP) initiées en 1989 répond à une logique similaire de développement local faisant usage de l'ensemble des ressources disponibles au niveau d'une zone géographique déterminée et s'adressant non pas exclusivement aux populations issues de l'immigration, mais de l'ensemble des populations défavorisées¹⁰.

Dans les années 84-90, Hassan est très impliqué dans le militantisme antiraciste, d'autant que comme de nombreux Marocains, il subit quotidiennement les contrôles d'identité de la police. Il est également révolté par la banalisation du racisme dans le discours politique, que ce soit en période de campagne électorale ou non. Il s'engage dans la campagne en faveur de la naturalisation mais finit très vite par abandonner la procédure, dégoûté par la teneur des enquêtes policières menées pour établir sa « volonté d'intégration ».

Abandonnant ses études de sociologie, il commence à travailler en 1984 à Saint-Josse-ten-Noode en qualité d'animateur dans une maison de jeunes, un emploi obtenu grâce à l'aide de son mentor Jean-Claude Peto et le bourgmestre Guy Cudell. Il continuera à travailler dans ce secteur tout au long des années 80 en passant successivement par les maisons de jeunes Maritime, L'Oranger et Quatre-Vents à Molenbeek, puis Le Bazar et Le Local à Saint-Gilles. En parallèle, il poursuit ses activités militantes au sein de l'UNEM et s'investit dans l'animation d'une émission (Les Echos du Sud) sur Radio Panik. Il s'implique aussi bénévolement dans des projets initiés par des associations actives dans les Marolles, comme un projet de coopération avec le Nicaragua sandiniste. Suivant les conseils que Guy Cudell lui avait donnés au début de sa carrière, Hassan attache une grande importance à sa formation personnelle en suivant une formation interculturelle sur trois ans du Centre socio-culturel des immigrés de Bruxelles (futur Centre Bruxellois d'Action Interculturelle – CBAI) et une formation d'animateur-formateur organisée par le Collectif Formation Société à Forest.

8 REA Andrea, *Immigration, Etat et citoyenneté : la formation de la politique d'intégration des immigrés de la Belgique*, p. 613-621.

9 FLORENCE Eric, « L'enseignement en rapport avec les populations d'origine étrangère en Communauté française de Belgique », *Recherche et Politiques publiques : le cas de l'immigration en Belgique*, Gent, Academia Press, 2004, p. 126.

10 FLORENCE Eric, *op. cit.*, p. 154-155 ; REA Andrea, *Jeunes immigrés dans la cité*, p. 76-77.

Lors d'une soirée organisée en 1991 par l'association Bouillon de Cultures, située à Schaerbeek, pour présenter ses activités, Hassan entend parler pour la première fois de l'enjeu de l'échec scolaire. A cette même soirée, il fait la connaissance de Felipe Van Keirsbilck, un militant de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), qui lui fait part de l'existence d'un groupe d'entraide scolaire pour élèves du secondaire dans le quartier Parvis-Barrière à Saint-Gilles.

Suite aux « émeutes » survenues à Forest, le ministère de l'Education délègue au CBAI l'organisation de modules de cours sur la citoyenneté dans les écoles à problèmes. Le centre bruxellois fait appel à des acteurs de terrain comme Hassan, qui ont déjà suivi son programme de formation interculturelle, pour les donner. En marge de ces modules de formation à la citoyenneté, Hassan prend conscience des dégâts causés par les Centres PMS parmi les élèves d'origine étrangère et de l'impérieuse nécessité de créer des écoles de devoirs. A la même époque, il fait la connaissance de Bruno Ducoli qui partage avec lui son expérience au sein de l'immigration italienne et les initiatives prises par des associations comme La Rosée et le CASI-UO pour remédier aux problèmes du décrochage scolaire.

Après avoir travaillé un temps pour Bouillon de Cultures, Hassan se trouve en 1992, pour la première fois de sa vie, au chômage. Alors qu'il a la possibilité de se réembaucher comme animateur dans une maison de quartier pour jeunes, Hassan profite de cette période pour réorienter sa carrière. Il est recontacté par la JOC qui veut créer, en collaboration avec des syndicalistes, des enseignants et la ZEP, un nouveau projet d'entraide scolaire sur Saint-Gilles, dans les locaux de l'Aegidium, et se voit confier la mission de recenser les activités déjà organisées au niveau de la commune. Le constat est patent : aucune initiative n'existe en matière de remédiation scolaire, si ce n'est l'organisation par la ZEP, en collaboration avec la Mission locale, de cours de remédiation dans le cadre des examens de passage.

Au terme de six réunions tenues en présence d'une trentaine de personnes intéressées à prendre part au projet (professeurs du quartier, jeunes universitaires, parents portugais et espagnols, etc.), décision est finalement prise de fonder un Centre Interculturel de Formation par l'Action, indépendant de la JOC. A cet effet, une permanente de la JOC est détachée à mi-temps et un animateur est recruté grâce à des subsides octroyés par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI).

En 1995, Hassan est recontacté pour participer au projet pilote conçu par le CIFA dans le cadre d'un programme de lutte contre l'échec scolaire et de responsabilisation des 13 à 25 ans, via des subsides provenant du FIPI, de la Loterie nationale et de l'Aide à la Jeunesse. Un projet de rénovation de la maison du 30 de la rue de Moscou qui abrite le CIFA est également lancé. Hassan est engagé dans le cadre du premier projet et est chargé d'étudier la manière dont d'autres groupes d'entraide scolaire constitués à Schaerbeek et Laeken travaillent.

Une douzaine de jeunes, espagnols, portugais et marocains, s'inscrivent dans le cadre de ce nouveau projet. L'association obtient par ailleurs le soutien bénévole d'enseignants retraités. Les remédiations sont organisées quatre fois par semaine et reposent à la fois sur l'entraide entre les élèves et l'aide apportée par trois bénévoles. Le partenariat développé avec la ZEP dans le cadre de l'opération Coup de pouce permet au CIFA d'accroître son public à une vingtaine de jeunes. Ceux-ci

s'engagent, à travers une charte, à s'investir dans un projet qui ne se limite pas seulement à suivre un programme de remédiation scolaire mais aussi à devenir des acteurs de leur scolarité. Avec le temps, le CIFA s'investit également dans de multiples activités extrascolaires comme la constitution d'une bibliothèque interculturelle, des activités sportives (mini-foot, volley-ball), des séances ciné-club, des ateliers multimédias, des activités interculturelles, des rencontres-débats, des animations de quartier ainsi que des programmes d'échanges internationaux.

Cette seconde moitié des années 90 est également marquée par un différend autour du projet, ambitionné par certains membres de l'association, de transformer le CIFA en une maison de jeunes. Le CIFA accueille en effet, au cours de ses premières années d'existence, un certain nombre des adolescents et jeunes adultes désœuvrés qui, habituellement, traînent autour de la place Morichar, et n'ont nulle part d'autre où aller. Si des plages horaires leur sont réservées, ces derniers ne s'y soumettent que difficilement et la cohabitation entre jeunes de la rue et jeunes scolarisés finit par devenir pratiquement impossible. Des dégâts sont d'ailleurs occasionnés « par certains adolescents saccageurs » à la Noël 1994¹¹. Cette présence devient d'autant plus difficile à gérer pour le CIFA que de nombreuses familles rechignent à lui confier leurs enfants, et en particulier leurs filles, en raison même de la présence de ces jeunes. Pour les rassurer et les impliquer dans le projet, le CIFA établira dorénavant un contrat à trois, entre l'association, le jeune et les parents. Le CIFA ne sera finalement pas reconnu comme Maison de Jeunes.

Depuis octobre 2011, le CIFA est établi au 40 de la rue du Métal, à Saint-Gilles, dans une ancienne fabrique réhabilitée et rénovée dans le cadre du Contrat de quartier Métal-Monnaies. Le projet CIFA s'est progressivement professionnalisé, notamment grâce au soutien financier de la Cohésion sociale. Il compte actuellement une équipe de sept membres, dont un coordinateur, une responsable de l'école de devoirs, trois animateurs, une secrétaire et une comptable¹². L'aide aux devoirs fonctionne sous la forme d'inscriptions par trimestre (environ 70 à 80 jeunes par trimestre). Les primo-arrivants constituent un bon tiers des nouveaux inscrits. Un planning individuel est établi avec chaque jeune et un conseil des jeunes se réunit chaque trimestre. Pour les parents, des soirées sont organisées, avec notamment l'intervention d'un psychologue pour adolescents, pour les aider et leur permettre de s'exprimer collectivement. Enfin, des partenariats sont établis avec d'autres institutions pour l'organisation d'activités sportives (Cenforgil-Sports), socioculturelles (Formation Insertion Jeunes) et artistiques (Pianofabriek)¹³.

De la préservation de la culture d'origine à la promotion de l'interculturalité, pour une école de devoirs dans l'action

L'exercice d'une comparaison entre ces deux expériences est d'autant plus difficile à faire qu'elles interviennent dans deux contextes très différents. A la fin des années 70, la question de l'échec

11 GUY Bernard, « Bibliothèque interculturelle à Saint-Gilles. Les "formations actives" se réinstallent rue de Moscou », *Le Soir*, 28/10/1995, p. 31.

12 PULIGHEDDU Joséphine, « Construire la relation : regard d'une animatrice de terrain », *Les Cahiers du Fil Rouge*, n° 10-11, 2008, p. 25.

13 DE NAEYER Christine, « Le Centre Interculturel de Formation par l'Action (CIFA) en ses nouveaux locaux », *Le Village Mondial*, n° 37, 2011, p. 5.

scolaire des enfants d'origine étrangère ne fait pas encore l'objet des préoccupations publiques qu'elle soulèvera une décennie plus tard. Par ailleurs, le nombre des écoles de devoirs actives sur le terrain bruxellois peut tout juste se compter sur les doigts d'une main, ce qui rend l'initiative des Ecoles de l'Avenir d'autant plus attrayante¹⁴. Malgré la multiplication des écoles de devoirs au cours des années 80 et 90, le projet développé par le CIFA à partir des années 90 se distingue dans le fait qu'il s'adresse essentiellement à des élèves de l'enseignement secondaire : un public habituellement peu pris en charge par les écoles de devoirs en raison de la spécialisation qu'exigent les matières abordées.

Les deux expériences ne mobilisent pas non plus les mêmes registres d'opportunités politiques. Les Ecoles de l'Avenir reposent exclusivement sur le militantisme politique et associatif d'étudiants (UNEM) et d'intellectuels (RDM) qui s'investissent bénévolement dans le projet, et sur le soutien financier et organisationnel des parents. Le CIFA est quant à lui au départ une initiative de la JOC et bénéficie, dans un second temps, de la fenêtre d'opportunité que lui ouvre les politiques socio-sécuritaires développées dans les années 90 autour des contrats de sécurité et de prévention et d'autres dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. Il profite également de la professionnalisation et de la reconnaissance du secteur des écoles de devoirs par la Communauté française.

Si une filiation peut être établie entre ces deux expériences au plan de leur philosophie émancipatrice, leurs objectifs diffèrent. Les Ecoles de l'Avenir sont avant tout centrées sur une optique de préservation des enfants de la deuxième génération d'un déracinement culturel en leur permettant de s'approprier la langue arabe et la culture marocaine. Ces cours de langue et de culture s'adressent d'ailleurs exclusivement aux enfants marocains, à une époque où la stabilisation de cette population immigrée n'est pas encore tout à fait acquise, ou du moins est encore interrogée. Comme son intitulé l'indique, le CIFA est quant à lui clairement investi dans une action interculturelle favorisant les échanges entre jeunes originaires de différents pays. Cet aspect est d'autant plus vital pour sa pérennité que cette approche interculturelle lui permet de s'adapter à l'arrivée de nouvelles populations migrantes. Les moyens financiers dont il dispose lui permettent enfin d'élargir le rayon de ses activités vers l'animation socioculturelle et sportive.

14 « De l'école à l'école des devoirs, une histoire racontée par Pierre Massart », *AfeuilleT*, n° 154, 2010, p. 3-7.